

100.11



Senat.

Archives
16.3

Commission

chargée d'examiner les questions concernant
l'amélioration et l'achèvement des
voies navigables de l'intérieur.

du 8 plu 77

6

Séance du Mercredi 14 Novembre 1877.

Président. M^r Léon de Lavergne
Secrétaire M^r L. Jacquetalotte.

Archives
du Sénat

Sont Présents

M^m^{rs} Feray, de Parisien, de Freycinet, Robert Dehaut, G^{ral}
Boissommet, Poriquet, Cordier, Le Royer, Vieillard Migeon, Schelcher,
Varroy, Léon de Lavergne, Talotte, Charles Brum, B^{is} de Laroctie,
Hubert-Delisle, Houssard.

Chaque Membre indique sommairement ce qui s'est passé
dans son bureau, par la nomination des Commissaires.

M^r Feray, et M^r de Parisien (1^{er} Bureau) ont appelé le rapport
de M^r Krantz, ils ont déclaré vouloir l'achèvement des canaux, dans
un double but: transporter les marchandises encombrantes et tenir en
bride le chemin de fer.

M^m^{rs} de Freycinet et Robert Dehaut (2^e bureau) ont exposé le
même ordre d'idées, ils désirent une étude approfondie.

M^r G^{ral} Boissommet et Poriquet (3^e bureau). Même opinion.

Le 4^e Bureau. M^m^{rs} Cordier et Le Royer insistent sur la nécessité de la
création d'un réseau complet de voies navigables, et insiste sur l'influence
des transports par eau à l'intérieur, sur la situation de la marine marchande,
qui manque aujourd'hui de fret de sortie.

M^r Vieillard Migeon (5^e bureau) même opinion.

M^r Schelcher (6^e Bureau) insiste sur la nécessité d'unifier les canaux.

M^r Varroy (6^e Bureau) signale et recommande l'association pratique
dans l'Est par cinq départements, il a été président du syndicat de ces
5 départements, et il fournit à la Commission tous les documents relatifs
à la construction du canal de l'Est.

M^r Léon de Lavergne (7^e Bureau) se préoccupe surtout du moyen d'exécution, en
faveur de la nécessité d'achever le réseau des chemins de fer.

M^r L. Jacquetalotte (7^e Bureau) a soutenu le même thème que M^r Feray,
Cordier et Schelcher.

M^r Ch. Brin 8^e Bureau, a rappelé le travail de M^r Brantz,
M^r de Larcinty s'est préoccupé de toute la navigation intérieure aux ports de mer
 et d'améliorer les embouchures des rivières; on devra se préoccuper de
 l'abus des tarifs de chemin de fer, en vue de détruire la batellerie.
M^r Hubert Delisle et Houffard, 9^e Bureau, recommandent l'emploi du
 Syndicat des départements à l'Est.

M^r de Freycinet demande les renseignements suivants:

Rapports de M^r Brantz aux Cartes à l'appui.

Projet d'amélioration de la navigation du Rhon.

id id id de la Seine.

Il le demande s'il n'y aura pas lieu de se réunir aux travaux publics.

M^r Ferry demande la carte publiée par l'association des transports.

M^r Leroyer réclame un ordre de discussion, et de définir le mandat de la
 Commission; il rappelle les projets déposés l'année dernière par le
 ministre.

M^r H. Delisle reconnaît qu'il faut définir les travaux de la
 Commission, on doit commencer par un travail d'ensemble, et
 chercher à donner les satisfactions qui ne compromettent pas nos
 finances.

M^r de Larcinty ne voit pas que la Commission soit engagée par les
 rapports déjà préparés.

M^r de Parieu croit qu'on doit faire connaître au pays la situation exacte.

M^r Schalhet demande l'adjonction d'un secrétaire.

M^r de Freycinet propose de demander au ministère des Travaux publics,
 un jeune ingénieur des Voies et Chaussées —
 à dupes.

La séance est levée à 2^h 1/2. Le Secrétaire

J. Jacquemard

Séance du Jeudi 22 novembre 1872.

La séance est ouverte à 1h 1/4.
M^r L. de Lavergne - Président
M^r Jacques Delattre - Secrétaire.

Présents : M^m^{rs} Leroyer, de Freycinet, g^{al} Boissoumet,
Hubert-Delisle, de Kareinsky, Robert-Debonet, Varroy, Ch. Bruy,
Wellard-Migeon, Houllard.

M^r le Président annonce qu'on a pu obtenir que trois exemplaires
des rapports de M^r Threntz. On pourrait en demander au ministère
des Travaux Publics.

La Commission a six exemplaires des projets déposés en 1876 pour
l'amélioration de la navigation de l'océan Manche à la Méditerranée,
et trois cartes des chemins de fer par M^r Savary.

Il est décidé que l'on demandera au ministère des Travaux
Publics, la désignation, comme secrétaire, d'un jeune ingénieur
attaché à la navigation.

M^r Leroyer cherche à définir le mandat de la Commission, en
s'inspirant du vote même du Sénat.

La Commission devrait se rendre compte de la situation
d'ensemble, puis se répartir ensuite en sous-commissions; après
ce travail, on examinerait le voie et moyen, et la ^{répartition} ~~matière~~ à
suivre pour employer la capitale disponible.

M^r Hubert-Delisle, tout en acceptant cet ordre d'idées, demande
s'il ne serait pas possible de formuler dès le début quelques
points qu'on pourrait résoudre isolément.

Plus l'unification des sections de canaux, et de écluses,
la dimension des ponts, le chemin de halage, le réservoir pour
l'alimentation, sont autant de questions qu'on peut étudier
de suite, sans attendre le travail d'ensemble dont parle M^r
Leroyer.

M^r Varroy combat qu'il est nécessaire d'établir un programme
l'unification des canaux et une question qu'on peut aborder
de suite, et dont la solution ne présente pas de grandes
difficultés. Le travail en sera qu'avec des sous-commissions.

M de Freycinet pense qu'avant de créer des sous-commissions, il faudrait connaître l'état de la question. Sous cela, il faudrait demander le prétexte du Directeur de la navigation à son ministre; lui seul pourrait nous mettre au courant des travaux déjà faits et de l'intention de l'administration tant pour l'unification, que pour l'achèvement de l'océan.

M Leroyer reconnaît l'utilité de l'unification en ce qui concerne les canaux, unification ayant pour but de créer le meilleur moyen de navigation; mais il ne faut pas que les canaux soient faits en vue de faire concurrence aux chemins de fer. Sans cela, ce serait l'Etat qui paierait les conséquences de la concurrence.

M Varray. La question se résume ainsi: quel est le tonnage qui justifie la construction d'un canal à côté d'un chemin de fer? mais il pense que la question d'unification doit avoir la priorité.

M le Président dit que la Commission doit se prononcer sur la proposition de M de Freycinet, d'appeler le Directeur de la navigation.

La Commission décide qu'on demandera le prétexte à M le Directeur.

M le Président fait ressortir la nécessité de formuler d'avance la question qui serait adressée à M le Directeur.

Une sous-commission est nommée pour formuler ces questions: Elle est formée de Messieurs
de Freycinet
Hubert-Debière
Varray.

La séance est levée à 2^h 3/4

Le Secrétaire
E. Jacquemat

Séance du 4 Décembre. 1872.

Séance du 8 Décembre 1877.

Présents = M^r L. de Lavegny Président. V. Talott secrétaire,
Viellard, Trigeon, Boriquet, Schaefer, Cordier, Robert Dehault
de Montagnac, Le Royer, Hubert Delisle, Boissomet, Varroy.

La séance est ouverte à 1^h 1/4.

M^r Le Président annonce que M^r Krantz pourra venir devant la commission.

Il indique la nécessité de déterminer le travail de la commission.

M^r Schaefer. Il ya un précédent, c'est la commission pour l'Etat
partit de l'union de l'Europe; elle a indiqué ce qu'elle croyait
possible, en laissant l'exécution au gouvernement. Les commissions
pourraient suivre la même voie; indiquer ce qu'il y a à faire, expuser
dans un rapport et renvoyer au gouvernement.

M^r Leroy ne partage pas cet avis, la législature devient des
consultants. Le gouvernement a proposé des projets et en a fait la
chambre, la révolution a fait tomber ces projets; il y a deux
commissions nommées; les projets sont repris par l'initiative prise à
la chambre; de telle sorte que voilà la même question traitée par quatre
moyens différents.

M^r H. Delisle. - Voit dans ces efforts multiples un progrès en faveur de
l'union; que les deux commissions peuvent s'entendre par leur bureau,
et avec le gouvernement, et présenter ainsi des projets d'accord. On peut
toujours continuer ce que nous avons commencé. Le ministre nous a
confirmé qu'il y avait d'accord avec le travail public pour l'unification des
comunes. Il faut préciser les dépenses faites récemment pour ce travail,
et déterminer dans quel temps ce serait exécuté.

Amiral de Montagnac. Ne partage pas l'avis de M^r H. Delisle au sujet
du travail de la commission. Il faut une base en prenant les projets
déposés soit par le gouvernement soit par l'initiative parlementaire; sans
cela, la commission fera un travail inutile.

M^r Robert Dehault. Si on ne peut pas présenter un projet de loi défini, on
peut indiquer de suite les points qui demandent une solution immédiate,
et il y a un grand avantage à faire connaître la véritable situation.

il n'y a donc pas lieu d'attendre les propositions. C'est en présence de
trois grands projets, qui coûteront très cher, ne vaudrait-il pas mieux
améliorer d'abord tout le réseau qu'on possède, sauf à compléter ensuite.
La Commission devra faire un rapport, et des propositions.

M. Leroy. Nous sommes au fait du plus grand travail fait sur le Canal -
celui de M. Krantz. Qui ont produit ces travaux? Rien, puisque tout est en
faux état. Il ne faut pas retomber dans la même impuissance.

M. Schalcher. Le bon du travail de Commission et indiqué par le vote même du
Sénat; mais qu'en fera-t-on de suite? Il faudra préparer le résultat de
nos travaux, et indiquer la solution au gouvernement, et en arriver à une
solution, qu'on insistait sur la question non résolue.

M. Cordier. estime que les travaux de M. Krantz ont donné des résultats, et
aujourd'hui même la Commission et la suite de ces travaux, nous en
sommes arrivés à la période d'exécution. On peut mener plusieurs améliorations
de front: amélioration et achèvement de voie navigable.

M. Varroy. est d'avis qu'il ne faut raporter la question, à un point déterminé:
les voies navigables ont devant elles une opposition et une résistance puissante,
et cependant elles sont demandées par de nombreux intérêts. Pour ceux qui
s'occupent des moyens de transport par voie, savent quels obstacles ils
rencontrent. Si ces canaux ont été abandonnés, cela tout d'abord à l'engouement
du chemin de fer et ensuite à cause de la grande opposition des syndicats
de chemins de fer. C'est une chambre qu'il appartiendrait de tracer le
programme de longue haleine. Il y aura peut-être lieu de créer un
Conseil supérieur des voies de transport.

M. Viellard-Mignot. Est de cet avis; il faut commencer par
l'unification de réseau, puis par les réservoirs, et ensuite prendre
le travail de M. Krantz en concentrant les ressources sur ces points
déterminés successifs.

M. Le Président. Dans quel ordre devra-t-on travailler? La Commission
Neut-elle nommer une sous-commission pour étudier l'unification, puis
ensuite les autres questions viendraient successivement.

M. Robert Dehault. dit qu'à cette première question, il faudrait joindre la
rectification, sans cela certains parcours deviennent presque impossibles.

La Commission décide de nommer une sous-commission de trois membres.

Sont nommés

Mm^{rs} Hubert Delisle,
Robert Debault
Verroy.

Le secrétaire

E. Jacquematot.

Séance du 28 Janvier 1878.

Sont présents Mm^{rs} Hubert Delisle, Verroy, Viellard
Migeon, Couriquet - Salotte - de Sericeu - g^l Buissonnet, Schalcher
M^r le Président, M. de Lavergne est absent, mais fait savoir
par lettre que sa santé ne lui permet pas de suivre activement
les travaux de la Commission, et demande qu'on nomme un
autre Président.

M^r H. Delisle propose de conserver le Président à M. de
Lauergue, et de nommer un vice Président dès que la Commission
sera en nombre. accepté.

M^r Salotte expose que la sous-commission s'est réunie au ministère des
Travaux Publics, où elle a entendu une première fois M^r le directeur des routes et de
la navigation et s'est occupée de rédiger un programme des travaux de la
Commission. L'initiative prise sur ces entrefaites par M^r le ministre des Travaux
Publics, et la nomination de commissions administratives pour l'étude de la question
des voies navigables devrait modifier le programme; aussi la sous-commission s'est
rendue de nouveau auprès de M^r le ministre pour se mettre d'accord avec lui sur
la part de travail à laisser à ces commissions administratives.

M^r Hubert Delisle rend compte de l'entrevue de la sous-commission avec
le ministre. D'après les vues échangées, la commission du Sénat ferait porter
principalement son examen sur les questions de principe, laissant au ministre
le soin de faire étudier toutes les questions techniques. Les points à retenir
seraient les suivants:

1^o Nécessité d'un type unique, universellement reconnu, mais non encore

formulée en loi.

2^o. Nécessité d'assurer aux canaux actuels une alimentation suffisante.

3^o. Convenance d'unifier et d'améliorer tout d'abord le réseau existant avant d'entreprendre des créations nouvelles.

4^o. Exceptions à faire pour quelques raccordements peu coûteux qui présenteraient de grands avantages.

5^o. Rachat des canaux concédés, en vue d'y pouvoir faire les travaux d'amélioration nécessaires.

Après avoir étudié ces divers points, la commission ferait un rapport et proposerait un projet de loi.

M. Varroy fait une réserve en ce qui concerne le rachat des canaux. Cette opération ne doit être faite que pour les canaux qui sont à transformer, et pour lesquels les concessionnaires se refuseraient à exécuter les travaux.

Comme président du syndicat du Canal de l'Est M. Varroy veut en outre appeler l'attention du gouvernement sur la nécessité du raccordement des canaux avec les chemins de fer. Les compagnies apportent souvent à ces raccordements des obstacles et des difficultés dont il cite des exemples. Il serait bon que la commission abordât cette question spéciale.

La commission décide qu'elle examinera la question.

M. Loriguet remarque que la Commission s'occupe exclusivement de l'amélioration du réseau existant. Il y aurait pourtant aussi des questions de principe à examiner en ce qui concerne la création des canaux nouveaux. Ces canaux seraient-ils des affluents ou des concurrents des chemins de fer? - Serait-on en fait des instruments pour contenir ou abaisser les tarifs, etc.?

M. Hubert Delisle répond que toutes ces questions pourront être examinées, mais il faut d'abord courir au plus pressé et diviser le travail pour qu'il aboutisse.

M. de Larieu demande si M. Varroy peut fournir quelques chiffres sur les dépenses à faire pour l'unification des canaux.

M. Varroy répond qu'il est facile d'appécier la dépense résultant de l'approfondissement des canaux et de l'allongement des écluses, en évaluant ces travaux au kilomètre; mais que les travaux à faire aux

Subséquents et ceux qui concernent l'alimentation Subséquents des questions d'espèce et demandent des études de détail.

M. Leroux, Ingénieur des Ponts et Chaussées, Secrétaire adjoint, donne quelques explications sur les renseignements qu'il a commencé à Coordonner.

M. Scholcher demande si la commission ne croit pas devoir étudier le projet d'augmentation du tirant d'eau de la Seine, récemment déposé par le ministre.

M. Varroy fait remarquer que ce projet a été déposé à la chambre des députés. Le Sénat n'en est pas encore saisi, on ignore s'il sera renvoyé à la commission des voies navigables. Mieux vaut ne pas s'en occuper de suite.

La commission décide qu'il lui sera présenté un rapport sur les cinq points convenus avec M. le Ministre des Travaux Publics, et le sixième indiqué par M. Varroy.

M. Hubert Delisle est nommé rapporteur à l'unanimité.